

PRÉSIDENTENCE CHYPRIOTE DE L'UE | L'ÎLE D'APHRODITE À LA CROISÉE DES CRISES ET DES CONFLITS



A partir du 1^{er} juillet, Chypre présidera pour six mois l'Union européenne. Cette île de la Méditerranée orientale est en partie sous le contrôle de troupes turques depuis bientôt quarante ans. Elle est aussi engagée dans une grave crise économique que la Russie pourrait mettre à profit pour renforcer sa présence dans les affaires chypriotes. En outre, la Syrie en guerre n'est pas très éloignée. L'île de Chypre est donc à la croisée de crises et de conflits entremêlés. Elle nous rappelle que l'Occident ne saurait oublier son Orient.

On July, the first, Cyprus will start to chair the European Union for six months. This island that is located in the Eastern Mediterranean Sea is partly under control of Turkish troops for almost forty years. She is also involved into a grave economic crisis and Russia could increase its presence in the Cyprus business. Beside, Syria at war is not very far. Thus, Cyprus is at the intersection of various intertwined crises and conflicts. It recalls us that the West cannot forget his East.

Jean-Sylvestre MONGRENIER | Chercheur associé à l'Institut Thomas More

L'accès de Chypre à la présidence tournante de l'Union européenne, le 1^{er} juillet 2012, avec pour toile de fond l'effondrement économique de la Grèce et la crise de la zone Euro, appelle l'attention sur la situation géopolitique de cette île de Méditerranée orientale (9251 km² ; 1,3 million d'habitants). Située au sud de la péninsule anatolienne, à hauteur de la Syrie, l'île de Chypre est à la croisée des crises et des conflits qui balaient l'Europe et son environnement géopolitique.

| Aux portes de l'Orient complexe et belligène

L'État turc et l'État chypriote sont engagés dans une situation géopolitique difficile, les négociations de la décennie écoulée n'ayant pu déverrouiller le *statu quo* politique et territorial de cette île partagée en deux. Prétendant empêcher Chypre de présider l'Union européenne (UE) dans les six mois à venir, Ankara a même menacé celle-ci de représailles diplomatiques dont il reste à voir quelle pourrait être la teneur exacte¹. Au vrai, les destinées de l'UE se jouent plus dans les capitales des principaux États membres, à la Présidence permanente du Conseil européen et à la Commission européenne. Sur les marchés financiers aussi, serait-on tenté d'ajouter, du fait de l'impéritie des gouvernants et de l'aveuglement des gouvernés au fil des décennies.

La situation géopolitique de Chypre est marquée par l'enchevêtrement des problématiques gréco-turques ainsi que la présence militaire britannique sur des bases chypriotes, la guerre de Libye de 2011 ayant rappelé qu'il ne s'agissait pas là de simples reliques héritées de l'Empire (ces bases ont été alors utilisées pour des missions dans l'espace aérien libyen). L'essentiel tient en quelques mots. Bien que majoritairement peuplée de Grecs, Chypre compte une conséquente minorité de langue turque, soit 18% de la population. Depuis 1974, l'État turc occupe la partie septentrionale de l'île - 37% du territoire - où cette minorité se concentre et se trouve en position majoritaire. En 1983, Ankara a unilatéralement érigé cette partie du territoire chypriote en une « République turque de Chypre Nord » (RTCN).

Les coordonnées géopolitiques de l'île de Chypre ne peuvent être comprises sans recourir à la démarche historique. Elles renvoient à la progressive décomposition de l'Empire ottoman au fil du XIX^e siècle. En contrepartie de son soutien diplomatique face à l'Empire russe², Londres obtint de la « Sublime Porte », en 1878, l'administration de l'île de Chypre, un important point d'appui pour le contrôle de la Méditerranée et de la route des Indes. Cette position s'ajoute donc au rocher de Gibraltar, à l'île de Malte et au canal de Suez (l'Égypte passe sous protectorat britannique en 1882). Chypre est annexée en 1914 et demeure sous souveraineté britannique jusqu'en 1960. Londres y conserve à ce jour deux bases militaires souveraines : Akrotiri et Dhekelia. Une force militaire, les *British Forces Cyprus*, est stationnée dans ces bases situées aux portes de l'Orient complexe et belligène qui hante l'histoire de l'Europe.

Après la Deuxième Guerre mondiale, le mouvement nationaliste grec EOKA (Organisation nationale des combattants chypriotes) lutte pour l'union de Chypre avec la Grèce : l'*Enosis*. Lorsque l'île accède à l'indépendance, en 1960, un complexe régime bi-communautaire est mis en place, la minorité de langue turque bénéficiant ainsi d'un poids politique supérieur à sa démographie. Athènes, Ankara et Londres sont les garants du statut et des équilibres politiques chypriotes. Très vite, la situation se détériore et, en 1963, les représentants de la communauté turque se retirent des institutions centrales.

| Partition et *statu quo* territorial

Dans la communauté grecque, le Président-Archevêque de Chypre, Monseigneur Makarios, et les tenants de l'indépendance sont contestés par les partisans de l'*Enosis*. Divers incidents et pogroms opposent les deux communautés chypriotes. En 1974, la tentative de coup d'État des tenants de l'*Enosis*, tentative soutenue depuis la Grèce par le « régime des colonels », entraîne l'intervention militaire de la Turquie et la partition territoriale, la « ligne Attila » séparant les deux communautés.

¹ Le 23 juillet 2011, le premier ministre turc, Recep Tayyip Erdogan visitait la partie nord de Chypre et prévenait que la Turquie ne ferait « aucun cadeau » à la présidence chypriote. La chose a été confirmée par son ministre des Affaires étrangères, Ahmet Davutoglu, au début du mois de juin 2012. L'idée est de boycotter les cadres et les activités dont la présidence chypriote sera partie prenante.

² Rappelons l'importance de la Guerre de Crimée (1853-1856), trop souvent négligée, dans la suite des événements et ce à tous égards : la relation entre la France et l'Angleterre conjointement engagées dans cette guerre, les évolutions de la Russie suite à sa défaite et la prise de conscience du retard historique vis-à-vis des puissances occidentales, le devenir de l'Empire ottoman et les tentatives de modernisation (les *Tanzimat*) d'une structure de pouvoir ossifiée (l'ère des *Tanzimat* couvre la période 1839-1876).

Ces événements s'accompagnent de spoliations de terres et des transferts de population sont organisés. Ankara implante des colons venus d'Anatolie (entre 50 000 et 100 000) et entretient sur place un lourd corps expéditionnaire de 35 000 hommes. En 1983, la RTCN est instituée mais elle n'est reconnue que par la Turquie. Toutefois, la RCTN a obtenu un statut d'observateur à l'Organisation de la Conférence Islamique (OCI). A Moscou, d'aucuns ont un temps envisagé la reconnaissance de cette entité, notamment dans les milieux eurasistes partisans d'un axe russo-turc. L'hypothèse ne s'est pas concrétisée mais elle a refait surface suite à la guerre russo-géorgienne de 2008, la diplomatie russe cherchant à faire reconnaître l'indépendance de l'Abkhazie et de l'Ossétie, ces régions géorgiennes alors annexées *de facto*.

L'amélioration des relations entre Ankara et Athènes, des gestes d'ouverture du gouvernement AKP (néo-islamiste) à partir de 2002, l'entrée de Chypre dans l'UE en 2004 et l'officialisation de la candidature turque à l'UE ont remis à l'avant-plan la situation géopolitique locale. Présenté en 2004, le « plan Annan » (du nom du secrétaire général de l'ONU) propose la réunification de Chypre selon une formule confédérale (Chypre deviendrait une confédération formée de deux États constitutifs) qui irait au-delà du statut de 1960.

Les limitations quant à l'installation de Chypriotes grecs dans le nord de l'île ainsi que le maintien sur place des colons venus d'Anatolie sont d'autres dispositions qui handicapent le « plan Annan ». Aussi celui-ci est-il repoussé par les trois-quarts des Chypriotes grecs lors du référendum du 24 avril 2004 (les deux-tiers des Chypriotes turcs l'ont approuvé). Depuis, la situation est bloquée et elle retentit sur la négociation de la candidature turque à l'UE, Ankara se trouvant en situation de puissance occupante d'une partie du territoire de Chypre, État membre de l'UE. Cette même situation a aussi des conséquences sur les relations entre l'UE et l'OTAN, Chypre et la Turquie obstruant la signature d'un « partenariat stratégique » entre ces deux organisations qui sont largement composées des mêmes États membres.

| Chypre sur le « limes » méditerranéen

La situation est compliquée par la découverte d'importantes réserves de pétrole et de gaz dans les eaux chypriotes et, plus largement, en Méditerranée orientale. En décembre 2010, les gouvernements de Chypre et d'Israël sont parvenus à un accord de délimitation de leurs zones économiques exclusives, ce qui autorise le passage à la prospection et à l'exploitation des ressources en hydrocarbures. A l'automne 2011 ont donc débuté les travaux d'exploration au large des côtes de Chypre. La compagnie américaine *Noble Energy* a procédé à de premiers forages à partir de la plate-forme *Aphrodite*. Le passage à l'acte a été qualifié de provocation par la partie turque. Ankara a alors annoncé vouloir mener ses propres travaux de prospection au large des côtes nord-ouest de Chypre, au large de la partie occupée de l'île. D'aucuns redoutent une escalade diplomatique voire militaire³.

La crise financière et l'effondrement de la Grèce viennent encore aggraver le tout, par leurs effets directs sur l'économie de l'île mais aussi leurs effets indirects, la protection et l'engagement d'Athènes auprès de Nicosie étant mis à mal; les incidences géopolitiques de cette redoutable conjoncture restent à appréhender. Il faut en effet rappeler que les complaisances dont la Grèce a pu bénéficier de la part des autorités européennes, lors de son entrée dans la zone Euro, s'expliquent en partie par la volonté de s'appuyer sur celle-ci pour stabiliser les Balkans et leurs approches géographiques, au sortir des guerres d'ex-Yougoslavie. Aujourd'hui, la balance des forces entre Grecs et Turcs est des plus déséquilibrées sur un plan général.

Significativement, les développements de la crise financière à Chypre pourraient aussi ouvrir des marges de manœuvre accrues pour la Russie, cette île constituant d'ores et déjà une active plate-forme pour les capitaux en provenance de la « Sémiramis du Nord », selon l'expression de Voltaire. Pour recapitaliser le système bancaire de l'île - très exposé à la dette publique de la Grèce -, et honorer ses échéances en 2013, le gouvernement chypriote que dominent les communistes de l'AKEL explore la possibilité d'un prêt russe, parallèlement au dispositif européen⁴ (le Fonds européen de stabilité financière). Le renforcement

³ Au printemps 2012, Ankara a commencé un forage terrestre près de la ville de Trikomo (Iskele en turc) dans la partie nord de Chypre. Ce puits - « Terre turque-1 » - est foré par la société pétrolière nationale turque (TPAO). Cette compagnie publique a aussi été autorisée par Ankara à prospecter dans les eaux territoriales chypriotes et au large de Rhodes. En l'occurrence, nous ne sommes donc plus dans le simple *statu quo* de la relation prévalant depuis 1974.

⁴ La recapitalisation de la *Banque populaire* devrait se faire avec le soutien du FESF mais Nicosie pourrait se tourner vers la Russie pour ses besoins en financement public. En 2011, Moscou a précédemment accordé un prêt de 2,5 milliards d'euros à Nicosie, à un taux inférieur à celui du marché. Cf. Benoît Vitkine, « Pour

à venir des positions russes dans l'île concernerait à terme le secteur énergétique, avec une possible percée de Gazprom dans l'exploitation et l'évacuation d'une partie des hydrocarbures « *off shore* »⁵.

Enfin, Chypre n'est guère éloignée de la Syrie qui bascule dans la guerre civile⁶, le conflit menaçant de s'étendre aux pays voisins et de monter en puissance au plan international. Les incidents sur la frontière turco-syrienne et la perte par Ankara d'un avion de guerre, un F-4 Phantom abattu le 22 juin dernier par l'armée du régime syrien, ne sont pas de bon augure pour la région. De par sa position et plus encore sa situation géopolitique, Chypre serait sinon engagée, du moins impliquée dans un éventuel embrasement régional. A cet égard, la modération dont Ankara a fait preuve dans cette affaire, en dépit d'un second « incident » aérien dans les heures qui suivirent, et la prudence des alliés de l'OTAN, ne doivent pas occulter les risques et menaces induits par la guerre civile syrienne⁷.

| Un dangereux « *brave new world* »

Au total, la situation est des plus difficiles pour le petit État chypriote situé sur le *limes* méditerranéen, cette « zone épaisse » où s'enchevêtrent espaces et logiques de conflit. L'incertitude des temps et le processus de décomposition-recomposition du Proche et Moyen-Orient aggravent plus encore la chose. Sur le plan géopolitique, l'île de Chypre et les ensembles spatiaux dont elle participe ou avec lesquels elle fait intersection se prêtent à d'élégants exercices mais le discours de la méthode ne doit pas faire oublier que les drames sont la « matière première » de l'histoire comme de la géographie.

Aussi et surtout, la situation de Chypre nous rappelle que l'Occident ne saurait congédier son Orient. Le rêve d'une « Grande Suisse » européenne, à l'abri des tumultes du monde, se révèle être une dangereuse illusion, reflet de l'ambiance de tiédeur mortelle à laquelle les sociétés ouest-européennes auraient voulu s'abandonner. La dynamique des événements nous a d'ores et déjà conduit au-delà et les variations sur le thème du « *soft power* » européen sont bien loin. Il reste à pleinement assimiler intégrer le fait que les défis ne sont pas seulement d'ordre économique et financier. Le « *brave new world* » n'est décidément pas une utopie pacifique.

Jean-Sylvestre MONGRENIER



résorber sa dette, Chypre se tourne vers la Russie, au grand dam des Européens », *Le Monde*, 23 juin 2012.

⁵ Sur cette question, voir notamment Vladimir Socor, « Russia backs Greece-Cyprus-Israel triangle against Turkey on off-shore gas » ainsi que, du même auteur, « Exploration Intensifying For East-Mediterranean Natural Gas », in *Eurasia Daily Monitor*, volume 9, numéro 87, 8 mai 2012.

⁶ Selon l'agence officielle syrienne Sana, Bachar Al-Assad a déclaré, le 26 juin 2012 : « Nous vivons une véritable situation de guerre et toutes nos politiques doivent être mises au service de la victoire. » De fait, les forces du régime doivent recourir à l'artillerie à quelques kilomètres du centre de Damas.

⁷ Le 26 juin 2012, le Conseil de l'Atlantique nord – l'instance politique de l'OTAN s'est réunie après l'invocation par Ankara de l'article 4 du traité de Washington - a apporté son soutien à la Turquie (l'article 4 prévoit des consultations en cas de menace sur la sécurité, l'intégrité l'un des États membres de l'OTAN). « La sécurité de l'Alliance est indivisible. Nous sommes aux côtés de la Turquie dans un esprit de forte solidarité », a déclaré le secrétaire général de l'Alliance atlantique, Anders Fogh Rasmussen, à l'issue de la réunion. « L'attaque contre l'avion turc est un « exemple supplémentaire du mépris des autorités syriennes pour les règles internationales, la paix et la sécurité, ainsi que la vie humaine ».